



Fiche de données de sécurité

Black Range – Wick Air Freshener_ESAL11B_Ocean
(#CPD225781 DD)

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 25/11/2014

:

Version:

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom : **Black Range – Wick Air Freshener_ESAL11B_Ocean (#CPD225781 DD)**

Forme du produit : Mélange

Code du produit :

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Désodorisant à l'huile parfumante.

Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

IMPEX SAS
140 Route des Moulins
38490 CHIMILIN - FRANCE
T +33 4 76 32 69 69 - F +33 4 76 32 51 14
richard.paquet@impex.fr - www.impex.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Le numéro de téléphone d'urgence valable en France est le numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59. Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour connaître le numéro de téléphone d'urgence valable dans votre pays, merci de contacter les autorités locales compétentes et de consulter le site Internet de l'ECHA (European Chemicals Agency) : http://echa.europa.eu/help/nationalhelp_contact_en.asp

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 H315

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 H319

Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3 H412

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

: Attention

Mentions de danger (CLP)

: H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP)

: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 - Tenir hors de portée des enfants
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes.
Ne pas fumer
P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P370+P378 - En cas d'incendie: utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction sèche, du dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

Phrases EUH

: EUH208 - Contient Pin-2(3)-Ene, Limonène. Peut produire une réaction allergique

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification

: Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Remarques

: Mélange de substances aromatiques.

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Cyclohexanol,4-(1,1-Dimethylethyl)-, Acetate	(n° CAS) 32210-23-4 (Numéro CE) 250-954-9	7,5 - 10	Aquatic Chronic 2, H411
Dimyrcetol(2,6-Dimethyl-7-Octen-2-Ol)	(n° CAS) 18479-58-8 (Numéro CE) 242-362-4	7,5 - 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
1,6-Octadien-3-Ol, 3,7-Dimethyl	(n° CAS) 78-70-6 (Numéro CE) 201-134-4	7,5 - 10	Skin Irrit. 2, H315
Acide acétique, Hexyl Ester	(n° CAS) 142-92-7 (Numéro CE) 205-572-7	5 - 7,5	Flam. Liq. 3, H226 Aquatic Chronic 2, H411
7-Octen-2-Ol, 2,6-Dimethyl-,Formate	(n° CAS) 25279-09-8 (Numéro CE) 246-788-1	2,5 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319

2-Methylundecanal	(n° CAS) 110-41-8 (Numéro CE) 203-765-0	1 - 2,5	Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 3, H412
Propyl(2S)-2-(1,1-Dimethylpropoxy)-Propanoate	(n° CAS) 319002-92-1 (Numéro CE) 437-530-0	1 - 2,5	Aquatic Chronic 3, H412
Undecan-4-Olide	(n° CAS) 104-67-6 (Numéro CE) 203-225-4	0,1 - 0,5	Aquatic Chronic 2, H411
2,6-Octadien-1-Ol, 3,7-Dimethyl-,Acetate, (E)	(n° CAS) 105-87-3 (Numéro CE) 203-341-5	0,1 - 0,5	Aquatic Chronic 2, H411
Linalyl Acetate	(n° CAS) 115-95-7 (Numéro CE) 204-116-4	0,1 - 0,5	Skin Irrit. 2, H315
Pin-2(3)-Ene	(n° CAS) 80-56-8 (Numéro CE) 201-291-9	0,1 - 0,5	Flam. Liq. 3, H226 Skin Sens. 1, H317 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Dodecanal	(n° CAS) 112-54-9 (Numéro CE) 203-983-6	0,1 - 0,5	Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 2, H411
Limonène	(n° CAS) 138-86-3 (Numéro CE) 231-732-0	0,1 - 0,5	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
3-Cyclohexene-1-Carboxaldehyde, 4-(4-Methyl-3-Pentenyl)	(n° CAS) 37677-14-8 (Numéro CE) 253-617-4	0,1 - 0,5	Aquatic Chronic 2, H411
3-Buten-2-One,4-(2,6,6-Trimethyl-1-Cyclohexen-1-Yl)	(n° CAS) 14901-07-6 (Numéro CE) 238-969-9	0,1 - 0,5	Aquatic Chronic 2, H411

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Sortir la personne à l'air frais. Si les signes/symptômes persistent, consulter un avis médical. Rester au calme.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et du savon et enlever tous les vêtements et les chaussures. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer complètement avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les irritations persistent.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Obtenir des soins médicaux.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone CO2, Poudre chimique. Utiliser les moyens d'extinction appropriés aux circonstances et l'environnement avoisinant, mousse résistant à l'alcool, brouillard d'eau.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela peut provoquer une dispersion et une propagation de l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Risques particuliers résultant de la substance ou du mélange, aux produits de combustion, des gaz résultant du monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et d'hydrocarbures imbrûlés (fumée).

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Équipement de protection spécial pour les pompiers.
Comme dans tout feu, porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Assurer une ventilation adéquate.
Conformément aux pratiques de bonne fabrication, ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation des produits chimiques.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Porter des vêtements de protection complets et un appareil respiratoire autonome.

Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le contact avec le sol, les eaux de surfaces et souterraines. Éviter que le produit ne pénètre dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux non-combustibles absorbant, (sable, terre, terre à diatomées, vermiculite) et collecter dans un récipient pour élimination conformément aux exigences réglementaires locales et nationales (voir section 13).

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13 pour des informations complémentaires.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact direct avec la peau et les yeux.
Ne pas ingérer ou appliquer sur la peau en tant que tel.
Conservé à l'écart des sources d'ignition et des flammes nues.
Toujours appliquer les bonnes pratiques d'hygiène.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit frais et sec et à l'écart des sources de chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée / information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires : Assurer une ventilation adéquate, particulièrement dans les zones confinées.

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Porter des gants imperméables et/ou des vêtements si besoin pour prévenir tout contact avec le produit.

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial.

Protection des voies respiratoires : Aucune requise dans les conditions normales d'utilisation.
Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures aux valeurs limite d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés certifiés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Incolore.

Odeur : Océan.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : 73 °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible



Fiche de données de sécurité

Black Range – Wick Air Freshener_ESAL11B_Ocean
(#CPD225781 DD)

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 25/11/2014

:

Version:

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 0,9058

Solubilité : Aucune donnée disponible

Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Indice de réfraction : 1,431

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation. Tenir à l'écart des agents oxydants et des acides forts ou matières alcalines.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur, les flammes et les étincelles. Les températures extrêmes et les rayons solaires.

10.5. Matières incompatibles

Les agents oxydants forts, les acides forts et les bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion incomplète, des gaz dangereux peuvent se constituer comme du monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et des hydrocarbures non brûlés (fumées).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé



Fiche de données de sécurité

Black Range – Wick Air Freshener_ESAL11B_Ocean
(#CPD225781 DD)

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 25/11/2014

:

Version:

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Autres informations	: Les dangers pour la santé sont évalués sur la base des composants entrant dans la composition de ce parfum et de leurs concentrations. Ce mélange n'a pas été soumis à des tests toxicologiques en tant que tel mais a été préparé avec les listes toxicologiques vérifiées. Devant la difficulté actuelle d'utiliser les techniques standard d'évaluations toxicologiques pour extrapoler les dangers potentiels, cette préparation devrait être considérée et manipulée en toute sécurité en s'assurant que toutes les précautions possibles soient respectées.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Black Range – Wick Air Freshener_ESAL11B_Ocean (#CPD225781 DD)	
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Black Range – Wick Air Freshener_ESAL11B_Ocean (#CPD225781 DD)	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée / information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Black Range – Wick Air Freshener_ESAL11B_Ocean (#CPD225781 DD)

Ecologie - sol

Aucune donnée / information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes

: Informations sur les perturbateurs endocriniens :
Ce produit ne contient pas de perturbateurs endocriniens connus ou présumés.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets

: Eliminer le produit selon les exigences réglementaires locales en vigueur.
Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Indications complémentaires

: Les emballages vides doivent être collectés par une entreprise agréée pour les déchets en vue de recyclage ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA



Fiche de données de sécurité

Black Range – Wick Air Freshener_ESAL11B_Ocean
(#CPD225781 DD)

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 25/11/2014

:

Version:

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Informations concernant la manipulation, voir section 7. Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8. Informations concernant l'élimination, voir section 13.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Directives nationales

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.



Fiche de données de sécurité

Black Range – Wick Air Freshener_ESAL11B_Ocean
(#CPD225781 DD)

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 25/11/2014

:

Version:

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Skin Irrit. 2	Corrosif/Irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
EUH208	Contient . Peut produire une réaction allergique

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit